

ECOLE DE TAXI YOUSFI

38 RUE PAUL BELMONDO

75012 Paris

06 62 61 33 81

SIRET 94332301400010

PROGRAMME DE FORMATION TPMR

(Transport de Personnes à Mobilité Réduite)

ECOLE DE TAXI YOUSFI

Conformément aux obligations demandées à l'article L 6353-1 du code du travail.

La formation Conducteur accompagnateur en Transport de Personnes à Mobilité Réduite est obligatoire pour les transporteurs de personnes à mobilité réduite.

L'ÉCOLE DE TAXI YOUSFI vous propose cette formation qui répond aux exigences définies par la Convention Collective des Transports, dans le cadre des accords d'exploitation avec les autorités organisatrices de transports (mairies, groupements de communes, conseils généraux...).

Objectifs :

- Appréhender le cadre légal du transport de personnes à mobilité réduite.
- Identifier les différents types de handicap liés à la mobilité
- Développer les bonnes pratiques de communication en situation de conduite face aux personnes en situation de handicap
- Acquérir des techniques de base à la prise en charge des personnes à mobilité réduite

Public visé :

Tout public.

Pré-requis :

- Pas de pré-requis

Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques,
- Présentation diaporamas, Powerpoint
- Intervenants de professionnels qualifiés
- Cas pratiques sur véhicule adapté.
- Exposés, avec vidéo projecteur, discussions, travaux de groupe, exercices pratiques et utilisation du fauteuil roulant, véhicule PMR avec rampe, ascenseur PMR, planche de transfert.

Lieu : 38 rue Paul Belmondo 75012 Paris

ECOLE DE TAXI YOUSFI

38 RUE PAUL BELMONDO

75012 Paris

06 62 61 33 81

SIRET 94332301400010

Sur site - exclusivement en présentiel

JOUR	Programme (14h)
Jour 1 09h00-12h30 et de 13h30-17h00	Module 1 – Connaissance de la clientèle
	<ul style="list-style-type: none">o Présentation générale des divers types de handicap,o Prise en compte de l'âge de la clientèle,o Capacité à accueillir et établir un climat de confiance avec les personnes transportées,o Prise en compte du public transporté dans l'accueil, l'assistance (accord du 7 juillet 2009 relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur),o Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950).
Jour 2 09h00-12h30 et de 13h30-17h00	Module 2 – Gestes et postures
	<p>Partie Théorique :</p> <ul style="list-style-type: none">o L'ergonomie,o Principes de sécurité physique et d'économie d'effort,o Notions d'anatomie,o Accident du travail,o Accident de trajet,o Maladie Professionnelle,o Statistique par secteur d'activité,o Coût des arrêts de travail,o Mécanisme accidentel,o Prévention des maladies professionnelles (analyse du poste de travail),o Lombalgie, hernie discale. <p>Partie Pratique :</p> <ul style="list-style-type: none">o Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation, port de charge,o Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation d'assistance,o L'assistance à la marche (technique de l'accouder),o L'assistance à la marche (hémiplégié gauche, hémiplégié droite),o Rehaussement assis de face,o Rehaussement assis de dos,o Assistance à se relever d'un fauteuil,o Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil dans un TPMR.

ECOLE DE TAXI YOUSFI

38 RUE PAUL BELMONDO

75012 Paris

06 62 61 33 81

SIRET 94332301400010

Modalité d'évaluation :

- Test écrit réalisé en fin de formation
- Evaluation orale tout au long de la formation.
- Mise en pratique via des jeux de rôles.

Qualification des formateurs :

Formateur certifié par RED LIFE ACADEMY - Diplôme de *“Formateur spécialisé en Transports de Personnes à Mobilité Réduite”*